

# Lundi 20 juillet : port du masque obligatoire !

écrit par François des Groux | 18 juillet 2020



Photo : AFP

.

On le sentait arriver avec les gros sabots des médias et du gouvernement : *“les clusters se multiplient”, “la situation redevient inquiétante”* et puis *“les Français sont indisciplinés”, “ils se relâchent”, “il va falloir agir”* et donc *“il faut rendre le port du masque obligatoire partout, tout le temps”*.

Initialement prévue pour le 1er août par le 1er Ministre Jean Castex, la mesure prendra finalement effet ce lundi 20 juillet : le port du masque sera obligatoire dans tous les lieux publics (commerces, services publics, administrations, blibliothèques, écoles, transports, musées et sans doute cinémas et salles de sports).

La France risque de se diviser entre partisans de la sécurité par le port éternel du masque et les farouches rebelles anti-masques amoureux de la liberté (voir exemple plus bas).

Beaucoup pensaient que la *petite gripette* allait disparaître cet été. Apparemment, ce n'est pas le cas et nous sommes à 2 mois de l'automne... Devrons-nous apprendre à vivre à la chinoise ?

.

## **Port du masque obligatoire : date, lieux, sanctions... ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas encore**

### **• Ce que l'on sait**

**> Les lieux publics clos** – [...] On peut logiquement penser que le masque sera obligatoire dans **les centres commerciaux, les administrations publiques ou les médiathèques** par exemple.

**> Les établissements scolaires** – [...] Le port du masque sera obligatoire uniquement pour les élèves de plus de 11 ans et pour les adultes.

**Les transports** – Le port du masque est obligatoire dans **les transports** depuis le 11 mai, premier jour du déconfinement.

Le port du masque est aussi obligatoire dans **les cafés et restaurants pour les personnels en salle et les cuisiniers, les hôpitaux, certains cabinets médicaux, les Ehpad, les esthéticiennes, les musées, etc.**

## ▪ Ce que l'on ne sait pas encore

**> Dans les entreprises ?** [...] chaque entreprise qui n'accueille pas du public extérieur ou chaque branche professionnelle devra adapter son protocole sanitaire pour ses salariés.

**> Dans les cinémas ?** [...] Théoriquement oui car les cinémas sont des lieux publics clos.

**> Dans les salles de sport ?** [...] Faudra-t-il garder son masque pendant toute sa séance de sport ? Ces salles font en tout cas bien partie des lieux clos qui accueillent du public.

**> Quelles sanctions ?** Quelle sera la sanction en cas de non-respect du port du masque obligatoire ? Le gouvernement n'a pas annoncé de mesure en ce sens. L'amende pour non-port du masque dans les transports est actuellement de **135 euros**.

<https://www.ladepeche.fr/2020/07/16/port-du-masque-obligatoire-date-lieux-sanctions-ce-que-lon-sait-et-ce-que-lon-ne-sait-pas-encore-8982001.php>

**Les camping-caristes, prêts à voyager masqués ?**



<https://www.lemondeducampingcar.fr/actualite/masques-et-distanciation-sociale-la-pratique-du-camping-car-sera-t-elle-compatible-avec-le-deconfinement-lavis-des-camping-caristes/185642>

## À la piscine aussi ?

**re.nagez  
EN TOUTE  
SÉRÉNITÉ**



Circulation de 1h30 à réserver



Réservation en ligne. Règlement sur place



Lavage des mains ou gel hydro alcoolique



Port du masque obligatoire avant la baignade



Douche savonneuse obligatoire



**PISCINE  
MUNICIPALE**

**réouverture  
LUNDI 29 JUIN 2020**

Plus d'infos  
01 43 85 37 86  
[www.ville-villepinte.fr](http://www.ville-villepinte.fr)



<http://ville-villepinte.fr/reouverture-de-la-piscine-municipale/>

■

**Et dans les parcs d'attractions : Disneyland Paris, Parc Astérix, Futuroscope, Puy du Fou ?**



<https://www.lci.fr/population/coronavirus-covid-19-disneyland-paris-parc-asterix-futuroscope-combien-de-visiteurs-au-maximum-chacun-de-ces-parcs-d-attraction-peut-il-accueillir-2159412.html>